

JUIN
2014

Lettre d'Information

Chèr(e)s Amnévillois(e)s et Malancourtois(e)s,



Comme vous le savez, j'ai été amené à prendre un arrêté de fermeture immédiate pour raison de sécurité de la piscine d'Amnéville et des structures attenantes.

J'ai conscience de l'impact que cette fermeture a pour vous, comme pour tous les usagers de ces installations. Par conséquent, il me semble important de vous tenir informés des événements et des suites que nous leur donnons.

Suite à des rumeurs et des inquiétudes sur le sujet, j'ai demandé un contrôle technique de la piscine par les services municipaux. Celui-ci a révélé que les poutres qui soutiennent la structure étaient fortement dégradées et pouvaient s'effondrer à tout moment, mettant ainsi en péril la vie des baigneurs et celle du personnel tout en menaçant les structures attenantes (patinoire, discothèque, points de restauration,...).

Il est clair que cette situation ne date pas d'aujourd'hui. Il est inconcevable que cette structure n'ait pas fait l'objet de contrôles réguliers et j'entends bien faire toute la lumière sur les responsabilités qui ont amené de tels risques.

Toujours est-il que, devant l'avis unanime des experts indépendants, je ne pouvais pas, moi, prendre le risque d'un accident majeur sur le site et j'ai pris la seule décision responsable possible, à savoir fermer les installations pour en assurer la sécurité. Votre sécurité, celle de vos enfants, celle du personnel et celle de tous les visiteurs et clients.

Face à cette situation qui risquait de durer de longs mois, j'ai immédiatement d'une part fait réaffecter le personnel dans différents services municipaux, d'autre part fait engager les travaux de réhabilitation pour raccourcir les délais et limiter, autant que possible, les désagréments ainsi que le manque à gagner.

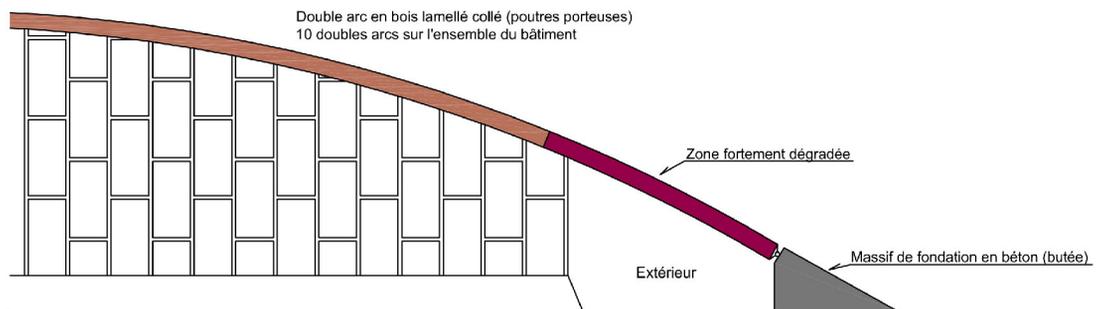
En effet, ces équipements sont uniques dans la vallée de l'Orne et sont fréquentés par plus de 150 000 personnes par an dont près de 2 000 scolaires de toutes les communes voisines. Il faut donc faire vite !

A cet égard, je tiens à saluer la réactivité des services municipaux et en particulier celle de la Directrice générale des services et de ses équipes ainsi que l'efficacité des Services techniques pour définir et mettre en œuvre la solution appropriée qui permette d'aller vite tout en réparant les bâtiments dans les règles de l'art.

Dans un premier temps, nous devrions pouvoir réouvrir le secteur patinoire-discothèque dès le 3 juillet. Les équipes de la société LE BRAS FRERES de Jarny mettent tout en œuvre pour y parvenir. Puis, dans un deuxième temps, les poutres de la piscine seront remplacées (réouverture envisagée courant août).

Schéma d'une des poutres abîmées

Cette opération sera coûteuse, de l'ordre d'un million d'euros. Dans la situation actuelle, l'état des finances que nous avons trouvé en arrivant rend les choses extrêmement difficiles et nous obligera à faire des choix et à réduire certains investissements qui étaient prévus.



Dans ce contexte, je sollicite les Maires des communes voisines, la Communauté de Communes, le Conseil Général (qui a d'ores et déjà promis de nous octroyer une subvention), le Conseil Régional et même l'Etat pour qu'ils nous aident à supporter le coût de cette réparation dans la mesure où notre complexe est fréquenté pour une large part par un public dont la majorité ne réside pas dans notre commune.

A quelques mois du 40ème anniversaire de l'ouverture de notre piscine (inaugurée le 21 décembre 1974), je formule le vœu que toutes les conditions soient réunies pour que nous fêtions tous ensemble cet événement en toute convivialité, sérénité et sécurité !



*Vue extérieure d'une des poutres «habillées»
par un acier galvanisé*



Vues intérieures d'une des poutres abîmées

Eric MUNIER
Maire

Detailed description: A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Munier'.



Vue du chantier en cours

NOV
2014

Lettre d'Information

Chers Amnévillois et Malancourtois,



Vous êtes nombreux à vous interroger sur **l'état d'avancement du projet d'une nouvelle cantine scolaire** et certains laissent entendre que l'argent avancé par le Casino pour **sauver le Galaxie** aurait pu être utilisé pour construire et aménager celle-ci.

Dans la mesure où il s'agit d'une promesse de campagne qui vise à améliorer la vie des élèves de la commune et de leurs parents, ces interrogations sont légitimes et appellent une réponse circonstanciée.

La situation actuelle qui conduit à de nombreux déplacements en bus et à l'instauration de deux services n'est clairement pas satisfaisante. Pour autant, la construction d'une cantine centralisée ne répond pas à l'ensemble des problématiques posées.

Avec l'aide des services techniques et de l'Education Nationale, nous recherchons donc une solution qui permette d'assurer l'ensemble des repas en minimisant les déplacements et en libérant ainsi du temps pendant la pause de midi pour permettre aux enfants de souffler, voire même de bénéficier d'activités adaptées. De même, pour la petite section de maternelle, nous cherchons à respecter au mieux les rythmes biologiques des plus jeunes en étudiant la possibilité de les faire déjeuner sur place avant la sieste.

Ces réflexions et ces études ont été lancées depuis plusieurs mois mais prennent et prendront du temps, d'autant que **nous désirons la plus large concertation sur le sujet**, à la fois avec les parents, les enseignants, le personnel périscolaire et les personnes chargées de la restauration. Par conséquent, **nous ne serons pas prêts à lancer les travaux avant 2016 au mieux.**

Ce sujet est donc totalement indépendant du sauvetage du Galaxie et les amalgames, que d'aucuns souhaitent faire, ne relèvent que d'une volonté de polémique stérile qu'il ne m'appartient pas d'alimenter.

Néanmoins, en ce qui concerne le Galaxie, il a été mis en redressement judiciaire en 2013 sous la mandature précédente. Un administrateur judiciaire a été nommé pour une période d'un an qui a été prolongée **jusqu'au 3 décembre 2014. Si à cette date aucune solution n'est trouvée, la liquidation sera prononcée et le Galaxie fermé.**

En effet, depuis 2012, suite aux différends qui ont opposé le Galaxie et la Municipalité d'alors, cette salle n'a pas pu être exploitée dans des conditions favorables et a été entraînée dans une spirale infernale. Or cette salle, qui est la deuxième plus grande de France après Paris Bercy, la seule de cette taille en Lorraine, participe au rayonnement de notre commune. Par ailleurs, **elle a su montrer sa viabilité** puisqu'à fin 2011, elle affichait des résultats financiers positifs sans aucune subvention municipale.

Je suis persuadé qu'une collaboration intelligente entre la Mairie et l'équipe dirigeante du Galaxie est à même de favoriser l'accueil d'un public plus large avec l'organisation de manifestations plus nombreuses, de donner plus de retentissement aux événements avec des artistes de renommée internationale à la recherche d'une salle à grande capacité et d'optimiser ainsi les synergies avec les autres acteurs du site.

C'est pourquoi **je suis convaincu qu'il faut sauver le Galaxie** et qu'il faut le faire maintenant.

Dans cet esprit et devant faire face, une fois de plus, à l'urgence d'une situation héritée du passé, j'ai cherché la meilleure solution possible. C'est ainsi que j'ai obtenu une avance de la part du Casino pour pouvoir négocier devant le Tribunal, la mise en place d'un plan de redressement de façon à **donner le temps au Galaxie** de retrouver une programmation adéquate, de proposer de nouvelles prestations et **de renouer avec les bénéfiques** en s'appuyant sur une **collaboration sereine** avec l'ensemble des acteurs du site et les services municipaux. Je tiens à préciser qu'il ne s'agit en aucune façon d'un soutien gratuit et sans contrepartie. En effet, il consiste en une augmentation de capital de telle sorte que la commune reçoit des actions en échange.

Dans le contexte des rumeurs et des insinuations de ces derniers temps, il me semblait important de vous informer factuellement et directement d'une part de l'avancée des réflexions sur les cantines de nos écoles et d'autre part des raisons qui m'ont amené à proposer au Conseil Municipal de soutenir le Galaxie.

Il est important que le « haut » se porte bien pour continuer à investir dans le « bas » dans le cadre d'une gestion saine des finances de la commune. Notre action est en cohérence avec cette analyse et vise à tirer le meilleur parti possible des investissements qui nous ont été légués.

Au-delà, **le bien-être de nos enfants est pour moi une priorité fondamentale.** Si fondamentale, qu'il n'est pas question de se précipiter pour faire n'importe quoi et d'investir n'importe comment, sans avoir pris le temps de la réflexion, des études et de la concertation.

Concertation et Coopération, deux notions qui guident chacun de mes actes car on est toujours plus fort quand on avance dans la même direction. **Construisons, ensemble, l'avenir de notre commune.** Soyons fiers de notre ville et fédérons-nous pour en faire le phare de la Moselle-Nord !



Eric MUNIER
Maire



AVRIL
2015

Lettre d'Information



Chers Amnévillois et Malancourtois,

J'ai conscience que les annonces faites lors du Conseil Municipal du 2 avril ont fait l'effet d'une douche froide et je mesure l'incompréhension voire la colère qui peuvent être les vôtres.

En effet, quand vous nous avez élus le 30 mars 2014 pour mettre un terme à une spirale dévastatrice et redresser la situation de la commune, comme vous, nous n'avions pas pris la mesure de la gravité de la situation.

Depuis, nous avons fait un état des lieux et examiné en détail et en profondeur la situation de notre commune car nul ne peut prétendre connaître la vraie situation avant d'avoir pu en examiner tous les aspects, et personne ne pouvait imaginer l'ampleur du désastre, notamment pas ceux qui évoquaient un investissement de plus de 7 millions d'euros dans un hippodrome...

Le constat est clair :

Alors que la trésorerie était dramatiquement déficitaire, que les dotations de l'Etat baissaient fortement et que les sommes que verse le casino s'amenuisaient du fait de la diminution du produit des jeux, l'heure aurait dû être aux économies. Et pourtant, bien que les effectifs des agents communaux étaient déjà le triple de ce qu'ils auraient dû être pour une ville de notre importance et alors qu'il n'y avait aucun besoin le justifiant, la politique de gestion des ressources humaines menée en 2012 et 2013 a accru la charge salariale de la commune de 1 880 000 €.

Continuer comme nos prédécesseurs ou même simplement ne rien faire aurait inéluctablement conduit à une mise sous tutelle de la commune et donc à une augmentation immédiate des impôts à leur maximum, à la suppression des subventions aux associations et à la disparition des services non essentiels avec la mise au chômage des personnes affectées à ces services.

Fallait-il supprimer le périscolaire, la maison de l'emploi, les espaces verts, la médiathèque, le conservatoire, la piscine-patinoire, la police municipale,... et mettre 300 personnes au chômage ?

NON ! Nous ne pouvions le permettre ! **Nous devons prendre des mesures.**

Cet héritage dramatique nous imposait **d'avoir le courage de prendre les mesures**, même impopulaires, qui sont indispensables **pour éviter le naufrage de notre ville !**

Nous n'avons ni reconduit les contrats qui venaient à terme, ni remplacé les départs en retraite faisant ainsi une économie de 400 000 €, mais cela ne suffit pas et laisse encore subsister près de 12 millions de charges salariales à payer par an.

Nous avons réduit les dépenses autant que possible.

Les inégalités de traitement des agents communaux ont disparu, les élus ont réduit leurs indemnités de 20%, les subventions aux associations sont scrupuleusement analysées - seul un acompte ayant été voté à ce jour - les emprunts sont en cours de renégociation et nous stoppons les activités déficitaires telles que le musée de la moto et du vélo.

Nos prédécesseurs ont tenté en vain de rentabiliser ce musée de la moto et du vélo qui est un gouffre pour la commune. Nous avons trouvé une solution qui donnera une nouvelle vie à cette collection et évitera que chacun d'entre nous ne continue à payer pour un musée qui n'a jamais trouvé son public.

Mais cela ne suffit pas à équilibrer les comptes et nous avons dû nous résoudre à prendre des décisions plus difficiles mais que nous avons voulu néanmoins supportables.

Dans cette recherche de rationalité financière, nous ne pouvions laisser un tarif pour la cantine inférieur de moitié au coût d'achat du repas ni continuer à financer les fournitures scolaires pour les élèves du collège alors que leur contenu était inadapté et que cela relève de la compétence du Conseil Départemental. Pour autant, **les fournitures scolaires restent gratuites pour les primaires** et un repas à 3 € à la cantine reste un coût très modéré au regard des tarifs des villes voisines.

De même, nous avons dû augmenter la quote-part municipale des impôts locaux. Cet appel à la solidarité des habitants de la commune pour rétablir son équilibre financier est certes un coup dur pour les Amnévil-lois et Malancourtois, néanmoins, **cette augmentation reste mesurée puisque que ces taxes sont comparables à la moyenne des autres villes du département.**

Je désire également tordre le cou à une rumeur qui se répand dans la ville. **Prétendre que cette situation résulte du soutien de la commune au Galaxie relève du non-sens.**

En effet, le budget d'une commune se divise en deux parties distinctes que les règles de la comptabilité publique interdisent de mélanger :

- d'une part le **budget de fonctionnement** alimenté entre autres par les impôts locaux qui sert à payer les dépenses courantes dont les salaires et qui est en déficit
- d'autre part un **budget d'investissement** qui comptabilise les travaux et qui a servi à entretenir par exemple la piscine-patinoire et le Galaxie. Ce budget est positif ce qui a permis d'augmenter le capital social du Galaxie pour le sauver de la faillite alors qu'il est interdit de l'utiliser pour payer les salaires des employés communaux !

Contrairement à une autre idée reçue c'est le centre thermal et touristique qui finance la vie de la collectivité puisque avec un excédent de 5,8 millions par an, il nous rapporte plus que la fiscalité des ménages.

C'est donc la mort dans l'âme et bien que conscients des difficultés que vous rencontrez, que nous avons été amenés à prendre les mesures annoncées le 2 avril 2015.

Confrontés à des recettes diminuées de plus de 700 000 € et à une augmentation de la masse salariale de plus de 1,4 millions, nous n'avons aucun autre choix que d'augmenter la fiscalité municipale.

Vous nous avez élus pour remettre en état notre commune et cela passe par un effort de tous.

Nous voulons malgré tout préserver la qualité de vie dans notre ville. Ces efforts vont assainir la situation en quelques années et permettront de financer un nouvel essor.

Nous vous avons promis un langage de vérité. Elle est parfois douloureuse mais elle est la base de la confiance.

*Avec vous, ayons confiance dans le
futur de notre ville !*



Eric MUNIER
Maire

JANV
2016

Lettre d'Information



Chers Annévillois et Malancourtois,

L'année 2016 ne débutera pas par la cérémonie des vœux du maire car l'on ne peut pas demander à ses administrés de faire un effort financier et dépenser de l'argent pour ne recevoir qu'une partie de la population, compte tenu de l'exiguïté de la salle Maurice Chevalier.

La majorité municipale a choisi de s'adresser à chacun de vous au travers de ce support pour vous présenter ses vœux pour la nouvelle année.

2015 a été une année difficile et contrainte financièrement.

Nous gérons un héritage lourd qui impose des mesures difficiles mais aussi de reconstruire des relations avec tous les partenaires de la commune, ce que nous avons fait tel qu'en témoigne cette étude sur l'avenir de notre centre thermal et touristique.

Nous poursuivrons cette politique de rigueur en 2016, sans augmenter les impôts locaux, mais en continuant à réduire les dépenses, à rationaliser les coûts de fonctionnement et à réorganiser les services municipaux pour que les compétences et motivations s'expriment et permettent un encadrement efficient des agents communaux dont nous saluons l'investissement et le travail quotidien au profit des administrés.

Le trou abyssal de trésorerie laissé par nos prédécesseurs, la baisse plus importante des dotations de l'Etat en 2016 ou encore la diminution des produits des jeux du casino nous interdisent d'envisager des investissements en 2016.

Les seules dépenses que nous consentirons seront celles imposées par la sécurité comme nous l'avons fait en 2015 pour les écoles.

La commune est propriétaire de 98 bâtiments et l'étude que nous avons menée démontre que le manque cruel d'entretien impose la réalisation en urgence de travaux de maintenance dont nous ne pouvons faire l'économie.

Nous travaillons à rationaliser l'utilisation des locaux, leur occupation, à planifier leur entretien, voire à vendre certains immeubles.

Certes nous actionnerons tous les leviers de subvention possibles, mais le nouveau conseil départemental n'est pas épargné par la baisse de dotations et réduit de plus des deux tiers ses subventions aux communes avec un champ de compétences amoindri.

Quant à notre nouvelle Région, elle devra s'installer et se mettre en ordre de marche avant que nous ne puissions obtenir des concours financiers qui seront de la même façon restreints.

2016 sera une année de consolidation au plan financier pour la commune.

Mais si en France l'on dit que si l'on n'a pas de pétrole on a des idées, cela est d'autant plus vrai à Amnéville-Malancourt.

Le manque de trésorerie n'empêche pas d'avancer et de développer des projets. Cela nécessite plus d'efforts mais tant le personnel communal que les adjoints et les conseillers municipaux travaillent d'arrache-pied pour permettre à notre commune d'évoluer et de construire un avenir serein.

2016 sera une année de nouveautés : une nouvelle organisation territoriale, un nouveau Préfet, les premiers chantiers des Portes de l'Orne, de nouveaux projets culturels et sportifs. Mais également un travail encore plus intense et des manifestations plus importantes de la Maison de l'emploi pour multiplier les chances de trouver un emploi.

2016 sera une année de sérénité : nous avons fait la preuve de notre sérieux, de notre engagement, de notre capacité de travail et de notre investissement pour le bien de la commune ce qui nous conduit à entretenir d'excellentes relations avec nos voisins et à avoir le soutien de notre communauté de communes, du département et de la nouvelle Région outre la confiance de l'Etat.

2016 sera toujours une année de convivialité avec un CCAS dynamique, les festivités traditionnelles avec le savoir-faire d'Amnéville Festivités, un tissu associatif riche et varié, un service des sports efficace et un office de tourisme énergique.

Coluche disait « les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser » et il ne fait nul doute qu'aucune porte n'a jamais retenu un amnévillois ou un malancourtois.

C'est avec cette détermination et conscient de vos attentes que nous vous souhaitons une année 2016 en pleine forme, remplie de joies et de bonheurs, intense et merveilleuse.

Meilleurs voeux pour 2016 !

Eric MUNIER
Maire



MAI
2016

Lettre d'Information

Chers Amnévillois et Malancourtois,

Suite au vote du budget par le conseil municipal, nous souhaitons vous présenter les arbitrages faits pour 2016. Ces choix ont été opérés en fonction de nos possibilités budgétaires et du souci d'améliorer au quotidien vos conditions de vie.

Un héritage lourd et une obligation de contribuer au redressement des finances publiques de l'Etat handicapent nos moyens d'action et nous imposent de rétablir la situation budgétaire et financière de la commune avant que de pouvoir envisager des investissements.



Nous sommes dépendants de la politique de restriction de l'Etat et d'un héritage chaotique.

L'héritage ce sont des budgets antérieurs à 2014 confus et illisibles qui masquent une réalité simple : il y a plus de dépenses que de recettes réelles, déséquilibre qui a pour effet de creuser un trou financier de plus en plus important.

2014 c'est un déficit de trésorerie de 2.8 millions d'euros qui compromet le respect des délais de paiement des fournisseurs et ne permet plus de couvrir les besoins ponctuels de la commune.

Nous avons dû réagir immédiatement pour éviter que cet état de quasi faillite n'engendre un placement sous tutelle par l'Etat.

A cela, s'ajoute la perte cumulée de plus d'1,5 millions d'euros entre 2014 et 2017 suite aux baisses des dotations de l'Etat et au recul des produits des jeux du casino.

Il faut donc continuer à imaginer des solutions pour que cet état de fait ne pénalise pas davantage notre avenir.

Notre choix : une politique rigoureuse et courageuse.

Cette crise nous a contraint à la prudence et, au-delà, à prendre des mesures correctives difficiles. Nous avons choisi une première voie, celle du courage et de la rigueur : une hausse mesurée des impôts, l'an passé, accompagnée d'une recherche de toutes les économies sans précédent.

Une hausse des impôts qui a permis d'éviter le pire et qui a été réfléchie pour qu'elle ne doive pas être reconduite. Cette année ne connaîtra aucun changement dans la fiscalité locale.

Mais nous œuvrons d'arrache-pied pour que dans les prochaines années, vous puissiez récolter les fruits de vos efforts.

Nous avons également refusé la facilité qui aurait été le recours à l'emprunt. Solution inenvisageable car d'un effet éphémère qui alourdit le poids de la charge de remboursement pendant de longues années mais ne solutionne pas le problème de rentrées d'argent moins importantes que les dépenses.

Par ces choix, nous avons fait mieux que tenir, nous avons présenté cette année un budget sincère et équilibré, et les premiers résultats du travail effectué se concrétisent notamment par une baisse des dépenses réelles de 2 millions d'euros.

Notre recherche tout azimut d'économies est reconnue et soutenue.



La ligne d'actions pour sécuriser la situation financière de la commune reste simple et s'appuie sur des axes prioritaires :

- d'abord diminuer nos dépenses. Il ne s'agit pas d'être inactif, mais d'optimiser toujours les dépenses en agissant en « bon père de famille », en priorisant les achats indispensables des moins nécessaires, en recherchant le meilleur rapport qualité/prix, en privilégiant les réalisations par nous-mêmes, dans le strict cadre d'une gestion maîtrisée de la dépense publique,

- poursuivre une politique de gestion de nos effectifs, de nos équipes, de nos agents par une réorganisation des services

mieux définie, favorisant la polyvalence des équipes, la mutualisation des services, le volontariat. Cet aménagement des ressources humaines se fait en s'appuyant sur les besoins réels de la commune et par la concertation avec l'ensemble du personnel,

- établir un état des lieux de nos bâtiments communaux et de la voirie afin d'envisager au plus juste les travaux de première urgence compte tenu parfois de l'âge de nos équipements ou de la nature de leur utilisation,

Ainsi le défi fixé est maintenu : démontrer la capacité de notre commune à sortir de l'impasse budgétaire qui pourrait nous pénaliser en affichant un dynamisme à la mesure de nos ambitions, soutenu par l'ensemble du personnel, impliqué largement dans cette réussite, chacun à la hauteur de ses possibilités.

Nos efforts sont reconnus par l'Etat, qui marque son soutien à Amnéville en nous accordant une dérogation exceptionnelle aux règles comptables : le transfert de 2 millions d'euros du budget d'investissement vers le budget de fonctionnement. Cette marque de confiance nous permet d'utiliser l'excédent qui se trouve sur notre budget d'investissement afin de sécuriser notre budget de fonctionnement en inscrivant des provisions pour les créances à risques.

Cette marque de confiance se traduit également dans la gestion de Snowhall qui non seulement peut poursuivre son activité grâce au plan de relance que nous avons présenté à Monsieur le Préfet mais peut envisager de redevenir l'activité phare qu'elle fut à ses débuts. Pour cela, un programme ambitieux de commercialisation et de communication est annoncé pour les trois années à venir, engagé par une direction ferme et une équipe de près de 50 employés déterminés à conserver leur emploi. Une détermination que nous ne pouvons qu'encourager.

Et si d'aucun persiste à jeter l'opprobre sur la piste de ski, fleuron du Centre thermal et touristique, en souhaitant le céder à d'éventuels groupes privés - inconnus -, il est à rappeler que vouloir se

séparer des activités majeures, comme Snowhall ou encore Galaxie, sous l'argument que leurs gestions plombent le budget communal est une aberration, voire la preuve d'un manque total de connaissance de la gestion publique.

Il est de notre devoir de faire taire encore une fois cette rumeur destinée uniquement pour vous indigner : non, vos impôts ne servent pas à financer le « haut » ; non, Galaxie et Snowhall ne déstabilisent pas le budget de la commune, car ils ne perçoivent aucun argent ni subvention de la mairie pour les « renflouer » ; la commune est en revanche en attente uniquement de versement de loyers en retard, bientôt enrayé, grâce notamment au plan de relance accordé.

Maintenir un service public de qualité, préserver l'aide sociale et entretenir notre patrimoine.

Nous ne cesserons de saluer l'effort considérable réalisé par les Amnévillois et Malancourtois et par nos services en matière de maîtrise budgétaire.

Certes le prix de la cantine a augmenté en 2015 mais il reste très accessible et ne connaîtra pas de hausse cette année, de même que tous les services rendus à la population sont maintenus. La situation s'améliore grâce à vous tous.

Aussi, toutes les infrastructures de la ville qui font votre fierté et votre satisfaction restent l'objet de toutes nos attentions. 2016 verra la première tranche de travaux d'accessibilité débiter. S'annoncent aussi la mise en place d'un bâtiment modulaire pour la cantine à l'école maternelle Clemenceau, un espace intergénérationnel de loisirs et de sports, un espace dédié à la jeunesse avec le fameux city-stade et des éléments de skate tant défendu par le conseil municipal des jeunes... auxquels s'ajoutent une série de travaux d'entretien indispensables sur les bâtiments sportifs, l'Espace culturel St Exupéry, sur l'éclairage public, la voirie, et d'autres encore.



Et l'action sociale pour les plus défavorisés, pour les personnes âgées, les jeunes en difficulté est préservée car Amnéville maintient ce haut niveau d'aide sociale avec une subvention de 328 000 euros allouée au Centre communal d'action sociale.

L'imagination au service de projets ambitieux.

Amnéville est reconnue pour son Centre thermal et touristique Docteur-Jean-Kiffer dont le rayonnement international inscrit notre commune comme un modèle de référence.

Quelle ville peut s'enorgueillir de posséder une multitude d'activités classées dans le top 10 national, qui attirent près de 6 millions de visiteurs par an, génèrent plus de 5 millions d'euros de revenus pour la commune et emploient plus de 2 500 personnes au plus fort de la saison en faisant le deuxième employeur du département derrière PSA !

C'est là une richesse que nous a léguée un maire bâtisseur qu'il faut préserver à tout prix. Nous devons être vigilants car le complexe s'agrandit, se transforme, mais vieillit. Il faut pérenniser ce patrimoine hors du commun, le conforter mais également le développer pour assurer son avenir.

Ce centre thermal et touristique appartient aux amnévillois et continuera à faire leur fierté.

Mais son succès et son développement a pour conséquence que dans une situation financière particulièrement contrainte à tous niveaux, la commune d'Amnéville ne peut pas supporter

seule le coût d'une remise à niveau des infrastructures et de la voirie ni du développement de nouvelles activités.

Région et département ont dû également revoir très fortement à la baisse les subventions qu'ils étaient susceptibles d'accorder.

Mais puisque Amnéville rayonne largement en dehors des frontières de la collectivité de commune, du département, de la région et de la France, il était normal qu'un partenariat puisse être conclu pour assurer son essor.



Le soutien de la région, du département, de la CCPOM mais aussi de la caisse des dépôts et consignations démontre l'importance de la ville aux yeux de toutes ces institutions et nous pouvons en être fiers.

Ce partenariat va permettre d'élaborer un schéma directeur auquel chaque acteur du complexe sera associé afin de se préparer un avenir durable.

Un partenariat à inscrire dans la durée qui bénéficiera à la commune : si le complexe touristique va mieux, le budget de la commune s'améliore.

Ainsi, malgré la difficulté, notre ambition pour la ville demeure entière, nos engagements restent au service de l'intérêt général et l'amélioration de votre qualité de vie, mais la mobilisation de toutes et tous est toujours nécessaire pour que nous écrivions ensemble le livre de notre réussite.

Eric MUNIER
Maire

JUIN
2017

Lettre d'Information et d'Invitation

**à la Réunion Publique de présentation
de l'étude stratégique et prospective
sur le Centre thermal et touristique Docteur-Jean-Kiffer
vendredi 2 juin à 20h - Salle Maurice Chevalier**

Chers Amnévillois et Malancourtois,

La commune d'Amnéville dispose sur son territoire d'une offre touristique et de loisirs comportant d'importantes infrastructures communales (pôle thermal, piste de ski indoor, salle de spectacle...), mais aussi différents équipements tiers (zoo, casino, golf...).

Le complexe touristique d'Amnéville constitue aujourd'hui un pôle économique important de la Lorraine et du Grand Est (175 millions d'euros de chiffre d'affaires, plus de 2 000 emplois). S'il jouit d'une notoriété élevée et voit sa fréquentation croître, il rencontre une double problématique de renouvellement et de financement des investissements d'une part, de rationalisation et de mise en cohérence urbanistique du site d'autre part.

Une étude portant sur la réalisation d'un schéma directeur stratégique et prospectif du Centre thermal et touristique d'Amnéville Docteur-Jean-Kiffer a été engagée en 2016 par la commune en partenariat avec la Région Grand Est, le Département de la Moselle, la Communauté de communes du Pays de l'Orne (CCPOM) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Nous souhaitons vous présenter les résultats de cette étude.

L'état des lieux du Centre thermal et touristique Docteur-Jean-Kiffer caractérise la complexité des relations entre la commune et diverses institutions du site, l'absence de nouvelles activités structurantes depuis 10 ans, le vieillissement des infrastructures et le besoin d'investir pour rénover, développer de nouveaux équipements et ainsi pérenniser le complexe.

L'argent public manque ; les baisses de dotations de l'Etat ont pour effet de réduire les subventions du département et de la région aux communes et notre ville ne peut continuer à s'endetter pour développer de nouvelles attractions sur le site.

A l'évidence, il faut désormais attirer des investisseurs privés et leur donner envie de s'implanter à Amnéville, pour assurer l'essor du site, la création d'emploi et de richesses pour notre commune.

Plutôt que de continuer à demander sans grand espoir des aides publiques, l'étude préconise un partenariat avec les collectivités territoriales, la caisse des dépôts et consignations et les acteurs majeurs du site.

Elle acte que la commune d'Amnéville n'entend vendre aucun des actifs qu'elle détient et a besoin de conserver les revenus que lui procure le site notamment au travers des loyers qu'elle perçoit.

Elle préconise ainsi la création d'un outil dédié au site au travers de la création d'une Société Publique Locale (SPL).

Cette SPL sera composée de la commune d'Amnéville qui y sera majoritaire avec 51 % du capital social au minimum, des villes concernées par le site que sont Rombas, Marange-Silvange et Hagondange, de la CCPOM, de la Communauté de Communes Rives de Moselle (CCRM), du Département et de la Région. Y seront également associés la CDC et les acteurs majeurs du site tels que le Zoo, le Seven Casino, le Galaxie et le Pôle thermal.

Cette SPL se verra confier, selon les besoins, par la commune d'Amnéville, des missions de redressement de certaines activités telles que par exemple la mission de trouver une solution de rentabilisation du Snow hall.

Cette SPL aura également pour tâche d'attirer les investisseurs privés et de sélectionner les activités qui pourront s'implanter sur le site en favorisant cette démarche grâce aux partenariats avec la CDC et les collectivités territoriales qui pourront aider à ces implantations.

Cette SPL aura pour mission de mener les travaux d'aménagement du site tels que réfection des voies de circulation, enfouissement de la ligne haute tension, aménagement de l'axe central pour en faire un cœur de site, organisation des liaisons douces et cheminements actifs, pour faire de cet espace un lieu d'innovation et une vitrine du respect de l'environnement.

Cette SPL peut se créer par la transformation de l'EPIC Office du tourisme en SPL qui implique le maintien des emplois de l'office du tourisme et la poursuite des missions de promotion du site par cette branche d'activité de la SPL.

Elle sera financée par les apports en capital pour un total de 350 000 € et les bénéfices de l'activité de l'office de tourisme mais également les propres bénéfices qu'elle tirera de son activité propre. Ses coûts seront maîtrisés grâce à une mutualisation des moyens.

Plus tôt elle sera créée, plus tôt les actions pourront être menées et les travaux d'aménagement du centre thermal et touristique Docteur-Jean-Kiffer seront initiés.

Ces orientations et la création de cette SPL seront prochainement soumises pour avis à l'ensemble des partenaires de cette étude.

Le centre thermal et touristique d'Amnéville constituant votre héritage le plus précieux, son devenir vous concerne au premier chef.

Aussi ai-je souhaité avant l'examen en séance du conseil municipal, du schéma directeur stratégique et prospectif préconisé, pouvoir vous le présenter ainsi qu'à l'ensemble du conseil municipal et recueillir votre avis et vos éventuelles suggestions, lors d'une rencontre de travail

**le vendredi 2 juin 2017 à 20h
salle Maurice Chevalier à Amnéville**

Comptant sur votre participation active et dans l'attente de ce moment d'échange, Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, chers Amnévillois et Malancourtois, l'expression de mes salutations cordiales et citoyennes.

Eric MUNIER
Maire



Lettre d'Information

N°7
OCTOBRE
2018

Chers Amnévillois et Malancourtois,



Suite aux événements qui ont eu lieu lors du dernier conseil municipal et qui ont été repris dans la presse, il m'a semblé indispensable de réagir et de rétablir la vérité factuelle. En effet, certains, à l'approche des élections municipales de 2020, se croient déjà en campagne électorale et usent de tous les moyens et de tous les subterfuges pour tenter de déstabiliser le Maire et son équipe.

C'est ainsi que le 18 octobre dernier, lors du conseil municipal, l'opposition a cherché à faire un coup médiatique en soutenant l'acheteur d'un terrain qui n'a pas tenu ses engagements et contre lequel la commune entreprend une procédure de « résolution de vente ».

Ne vous laissez pas manipuler et revenons-en aux faits !

➔ De quoi s'agit-il et qu'en est-il vraiment ?

En février 2014, la municipalité précédente a vendu un terrain à **un investisseur qui avait le projet d'édifier un restaurant** de 350 couverts à l'entrée du site thermal et touristique. Pour favoriser cet investissement, la commune avait d'ailleurs conclu la vente à un prix d'environ un tiers de sa valeur réelle mais l'avait assortie d'une clause dite de « résolution de vente » qui permet de récupérer le terrain si les travaux ne sont pas finis dans les 4 ans.

Aujourd'hui, nous sommes fin 2018. Les 4 ans sont plus qu'écoulés. **Le chantier est à peine commencé.** Contacté dès le début de l'année, l'investisseur commence par ne pas répondre puis après une mise en demeure par un huissier, vient les mains dans les poches expliquer qu'il faut lui faire confiance bien qu'il ne soit pas en mesure ni de préciser la date d'achèvement des travaux, ni de prouver qu'il a les financements nécessaires pour le faire, ni de produire un prévisionnel, ni même de respecter le permis de construire. Il demande à ce qu'on le croit simplement sur parole quand **il annonce sans justificatifs qu'il va terminer en 6 mois les travaux qu'il n'a pas réalisés depuis 4 ans.**

Face à cette situation, la commune propose de faire jouer la clause résolutoire et de reprendre le terrain au prix d'achat + le prix des travaux engagés (sur évaluation indépendante par les services des Domaines c'est à dire l'Etat). **Cela aurait permis à l'investisseur de ne rien perdre financièrement tout en permettant à la commune de pouvoir mettre fin à ce chantier interminable qui défigure l'entrée du site thermal et touristique, mais aussi d'éviter à cet investisseur le risque d'une faillite qui lui ferait tout perdre car on ne s'improvise pas restaurateur.**

Cette proposition ayant été refusée par l'investisseur au seul motif que c'est un projet qui lui tient à cœur, j'ai donc tout naturellement demandé au conseil municipal d'autoriser la commune à engager une action judiciaire contre lui.

C'est dans ce contexte que, flairant l'occasion de faire un coup d'éclat **malgré la mauvaise foi patente de cet investisseur**, l'opposition a décidé de le soutenir en usant de méthodes et de propos qui ne sont pas dignes d'un vrai débat démocratique.

Au-delà de la forme peu acceptable, un tel soutien pose la question des raisons de ce choix. Soit elle s'est fait emberlificoter et elle agit par naïveté, soit - hypothèse plus probable - elle a décidé d'instrumentaliser toutes les actions et décisions de la majorité par une opposition de principe, irraisonnée, par simple souci d'obstruction et de coup d'éclat médiatique...

Au-delà de cet épisode, ce comportement pose question de la capacité de ce type d'opposition à construire, à bâtir et finalement à faire avancer notre commune.

En ce qui me concerne et comme vous le savez, je suis de nature discrète. Peut-être trop ! C'est mon tempérament et c'est mon éducation. **Je préfère travailler sur le fond** et redresser petit à petit les finances de la ville, tranquillement et sans coups d'éclat.

C'est ainsi qu'en 4 ans, nous avons réduit les dépenses de la commune, nous avons remis à flot le Galaxie, nous avons mis le golf en gérance de telle sorte que désormais il s'autofinance, nous accueillons au sein de l'E-Max une société à la pointe des nouvelles technologies, nous allons tout prochainement confier la gestion de Snowhall à des professionnels qui vont le redynamiser et lui impulser de nouvelles ambitions avec plus de 7 millions d'investissements et la création d'emplois.

C'est ainsi que **les finances de la ville ont été fortement assainies et permettent à nouveau d'investir raisonnablement** dans des travaux et projets visant à embellir notre commune et améliorer la qualité de vie de ses habitants, comme par exemple le réseau de chaleur, le giratoire de Malancourt, et encore les travaux imminents sur la rue des Romains et la rue Clemenceau.

C'est par ce travail de fond, somme toute ingrat, que passe le futur de notre commune qui, quoi qu'en disent certains, reste très attractive et continue de séduire. En effet, les impôts locaux qui restent faibles au regard de ce qui se pratique ailleurs et la qualité de nos infrastructures éducatives, sociales, culturelles et sportives attirent de nombreux ménages et familles désireux de venir vivre à Amnéville et Malancourt. Permettez-moi d'espérer que les événements récents ne préjugent pas des 18 mois à venir et que fausses rumeurs, insinuations et mauvaise foi n'en seront pas le lot quotidien. Quant à moi, fidèle à ma ligne de conduite et à mes valeurs, je m'y refuse. Seuls la vérité et les faits avérés trouveront grâce à mes yeux et je le souhaite aux vôtres.

Comptez sur ma détermination pleine et entière pour défendre les intérêts de notre commune et pour continuer à œuvrer pour le bien vivre des habitants d'Amnéville et de Malancourt !

Eric MUNIER
Maire

